

Justificatif de Parution

N° d'annonce: VOM-466631800

Nous soussignés, Vosges Matin représenté par son président, Christophe MAHIEU, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Date de mise en ligne : 23/07/2025

Support de parution : Vosges Matin

Département de parution : Vosges

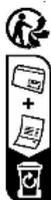
TRIBUNAL JUDICIAIRE D'EPINAL

Par jugement en date du 11 juillet 2025, le Tribunal judiciaire d'EPINAL a ordonné l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'encontre de :
Monsieur Pascal DUPONT 4 allée des anciens d'AFN 88110 VEXAINCOURT
Date provisoire de cessation de paiement : 11/01/2024
Juge Commissaire : M SARRET
Mandataire judiciaire : Maître Benoit NAJEAN 7 Quartier de la Magdeleine 88000 EPINAL
Les créanciers sont invités à produire leurs titres de créances auprès du mandataire judiciaire dans les deux mois de la parution au BODACC.

466631800

Lien de l'annonce :

[https://www.eurolegales.com/Annonce/AvisTribunal/Vosges/EPINAL/Vosges-Matin/Avis-\(n-25-1618\)-JUG-11.07.2025-Pascal-DUPONT.html](https://www.eurolegales.com/Annonce/AvisTribunal/Vosges/EPINAL/Vosges-Matin/Avis-(n-25-1618)-JUG-11.07.2025-Pascal-DUPONT.html)



Christophe Mahieu

Président de Vosges Matin

VOSGES MATIN
SA LA LIBERTÉ DE L'EST
40 quai des Bons Enfants
88000 ÉPINAL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Mahieu', written over a light blue horizontal line.